

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XX

Québec, 28 décembre 1907

N^o 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — Apostolat de la prière, 306. — Chronique diocésaine, 307. — Chronique générale, 308. — La communion fréquente, 311. — La Société de Saint-Vincent de Paul à l'étranger, 313. — Protestation de Mgr Touchet, 315. — Bibliographie, 317.

Calendrier

— o —

29	DIM.	r	Dim. dans l'oct. S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr. <i>Kyr.</i> des dbles. II Vêp. de Noël, ant. dblées ; à cap. de S. Thomas, martyr (II Vêp.), mém. du dim. et des 4 octaves.
30	Lundi	b	De l'octave de Noël.
31	Mardi	b	S. Sylvestre I, pape et confesseur.
1	Merc.	b	CIRCONCISION , 2 ^{cl.} <i>Kyr.</i> 2 ^{cl.} II Vêp., mém. du suiv. seulement.
2	Jendi	r	Octave de S. Etienne.
3	Vend.	b	Octave de S. Jean.
4	Samd.	r	Octave des SS. Innocents.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

29 décembre, Monastère des Rédemptoristines, Sainte-Anne de Beaupré. — 31, Monastère des Franciscaines Missionnaires, Québec. — 1^{er} janvier 1908, Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, Sainte-Anne de Beaupré. — 3, Saint-Augustin. — 4, Frères de Saint-Damien.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour janvier 1908 : *Le jubilé sacerdotal de Pie X.*

C'est en septembre 1908 que le Pape célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, et le monde chrétien s'apprête à fêter, avec autant d'éclat que d'amour, cette année jubilaire.

De ces fêtes, Pie X a pris soin de marquer lui-même le *sens*, d'en préciser le *mode*, et d'en faire entrevoir les heureuses *conséquences*. Évidemment, nul ne pouvait le faire avec plus d'autorité.

Répondant au président de la Jeunesse catholique romaine qui lui présentait le comité organisateur des solennités jubilaires, le Pape a dit :

« Si c'était pour mon humble personne, je préférerais un jubilé inaperçu. Dans la paix, le recueillement et la tranquillité de ma chapelle, je répandrais mon âme. A Jésus qui demanderait pardon pour les manquements de ma vie sacerdotale.

« Mais les marques d'attachement s'adressent au Vicaire de Jésus-Christ et témoignent de la dévotion du monde à la Chaire de Pierre.

« Voici mes recommandations pour Notre fête du 18 septembre : pas de choses extraordinaires et fastueuses ; fondez des œuvres utiles à la société ; aidez à vivre celles qui existent déjà ; bâtissez, meublez des églises, des asiles de prière ; instiguez des œuvres pour la jeunesse, des écoles, des associations sociales et charitables, des œuvres féministes. Permettez-moi d'être généreux pour les églises pauvres.

« Tout cela aidera le triomphe de l'Eglise, triomphe consistant à faire le bien au milieu des tribulations, des persécutions et des souffrances.

« Soyez tranquilles, notre Maître a dit : J'ai vaincu le monde. Le vrai triomphe est au paradis. »

Donc, que tous les catholiques, se conformant aux intentions du Souverain Pontife, célèbrent son jubilé :

Avec *esprit de foi*, voyant dans le Pape la personne même de Jésus-Christ ;

Avec *générosité*, ayant à cœur de soulager la pauvreté où l'ont réduit la haine des uns et la lâcheté des autres ;

Avec *confiance*, attendant sans hésiter de la munificence divine la récompense de leurs efforts et de leurs prières.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour le plein succès du jubilé de Pie X.

Résolution apostolique : Prier pour le Pape et contribuer au denier de Saint-Pierre.

— o —
Chronique diocésaine

— Par décision de Mgr l'Administrateur, ont nommés :

M. l'abbé J.-Léon Gauthier, vicaire à Saint-Frédéric de Beauce ; M. l'abbé Pamphile Legendre, vicaire à Saint-Gervais.

— Samedi, le 21 décembre, à la Basilique, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : MM. Georges-Etienne Grandbois, *du diocèse de Québec* ; Cajetan Poirier, *du diocèse de Chatham* ; Miles Tomkins, *du diocèse d'Antigonish* ; Lewis Slattery, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Francis McBride, Thomas Karney et Albert Crevier, *de la Congrégation de Sainte-Croix* ; Frs. Ambroise Leblanc, Zéphirin Noël, Clément Stoeckel, Philippe Lecompte, Didace Arcand, *des PP. Franciscains*.

SOUS-DIACONAT : MM. Edm. Lacasse, Jos.-Alfred-Amédée Ferland, Jos.-Eug. Miller, *du diocèse de Québec* ; Jos.-Onés.-Médard Rioux, *du diocèse de Rimouski* ; Fr. Mathieu Lagrevole, *des PP. du Sacré-Cœur* ; Frs. Aurélien Javuen et Viateur Ducharme, *des PP. Franciscains*.

PRÊTRISE : MM. Jos.-Cyrille Fréchette et Joseph-Is.-Herménégilde Picard-Destroismaisons, *du diocèse de Québec*.

Dimanche matin, à la Basilique, MM. Lacasse, Ferland, Miller, Rioux, et le Fr. Lagrevole, ont été faits diacres par Mgr l'évêque de Nicolet.

Chronique générale

— o —

« L'ACTION SOCIALE »

Samedi matin, le 21 décembre, ce fut une surprise et une joie de recevoir de S. G. Monseigneur l'Archevêque le cablogramme suivant, adressé à Mgr l'Administrateur du diocèse :

« Lourdes, déc. 21, 1907.

« *Benedicat Deus Actionem Socialem — Immaculata*
« *protegat.*

Bégin. »

Le soir même, en son premier numéro, le journal a pu donner la nouvelle de cette précieuse bénédiction, venue à travers les espaces, du vénéré Chef de l'Eglise de Québec. Et cette heureuse circonstance de la présence de Monseigneur à Lourdes même, où Sa Grandeur a pu recommander l'œuvre nouvelle à la Vierge Immaculée, dans son sanctuaire de prédilection !

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE

D'après une lettre expédiée par Mgr l'Archevêque dès son arrivée en Europe, Sa Grandeur éprouvait déjà un mieux sensible, dû sans doute au repos de la traversée.

Son cablogramme du 21 décembre nous apprenait que Monseigneur faisait un séjour à Lourdes.

Une autre lettre, reçue ici dimanche dernier, donnait d'excellentes nouvelles des premiers jours que Sa Grandeur a passés à Paris.

UN JOURNAL OCÉANIQUE

En débarquant au Havre, Mgr l'Archevêque nous a expédié deux des numéros, ceux du 3 et du 4 décembre, du journal quotidien qui se publie à bord de la *Savoie*. C'est plutôt une revue, in-4°, illustrée, de 24 pages, sur papier de luxe. On y voit beaucoup d'annonces. Le français, l'anglais et l'espagnol se partagent les colonnes du journal. En tête de la publication, on lit : « JOURNAL DE L'ATLANTIQUE. *News received daily by wireles*

telegraph. » Parmi les dépêches publiées sur le numéro du 3 décembre, et reçues de la station de Poldhu, Angleterre, c'est-à-dire d'une distance de 940 milles, on voit, non sans ahurissement, celle que voici :

LES TROUBLES AU CANADA

Ottawa.

Des anarchistes canadiens et américains ont tenté de renverser le Gouvernement canadien actuel. Sous les ordres de leur chef Minas-Geraes, ils ont attaqué les forces locales. Ils ont été repoussés par la troupe anglaise, laissant de nombreux blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées par la police.

On ne s'est sans doute permis de glisser parmi les nouvelles sérieuses cette information fantaisiste, qu'à seule fin d'intriguer un peu les Canadiens qui se trouvaient à bord du vaisseau.

LA LIGUE ANTIALCOOLIQUE

Elle ne se repose pas, notre admirable association de Tempérance. Dimanche soir, c'est dans l'église de Lévis qu'elle célébrait les avantages de la sobriété et faisait, une fois de plus, le procès de l'alcoolisme. Une véritable foule était accourue à cette fête de l'éloquence mise au service d'une si belle cause. Le clergé de la paroisse assistait à cette assemblée, aussi bien que les autorités civiles, c'est-à-dire le maire et les conseillers municipaux, ainsi que les députés de la ville aux parlements d'Ottawa et de Québec.

Trois éminents orateurs plaidèrent la cause de la Tempérance : Sir François Langelier, juge en chef, l'honorable M. F.-X. Lemieux, juge de la Cour supérieure, et l'honorable M. T. Chapais, membre du Conseil législatif. A la suite de leurs brillants et solides discours, l'assemblée adopta av c enthousiasme les remarquables résolutions suivantes :

Les citoyens de Lévis, réunis en assemblée publique, après avoir entendu les appels éloquentes et raisonnés des honorables Sir François Langelier, François-Xavier Lemieux et Thomas Chapais en faveur de la cause de la tempérance, déclarent :

1° Qu'ils veulent prendre part à la croisade de tempérance entreprise par nos évêques, nos dévoués pasteurs et ces laïques distingués ;

2° Qu'ils approuvent de tout cœur le règlement adopté par le

conseil de ville de Lévis ordonnant la fermeture des bars à sept heures, le samedi soir ;

3° Qu'ils espèrent qu'aucune licence de buvette ne sera désormais accordée dans la ville de Lévis ;

4° Qu'ils considèrent qu'une licence d'hôtel pour chaque mille âmes de population serait amplement suffisante pour les besoins de la ville de Lévis ;

5° Enfin, ils expriment le vœu que des instructions sévères seront données à la police de faire observer les règlements municipaux relatifs aux hôtels et aux épiceries où l'on débite des boissons alcooliques.

LE NOUVEAU MAIRE DE ROME

Un juif anglais, ex-grand-maître de la franc-maçonnerie, vient d'être élu maire de la ville de Rome. Ce triomphe de la juiverie et de la franc-maçonnerie, en face même du Vatican, n'a pu manquer d'avoir un douloureux retentissement dans tous les pays catholiques. L'Eglise a donc à subir, de nos jours, un formidable assaut dans une grande partie de l'univers. A notre époque, comme en d'autres temps, nous aurions sujet de craindre pour son maintien, si la sûre promesse de la perpétuelle assistance de son divin Fondateur ne nous mettait pas à l'abri de tout découragement.

NOEL ! NOEL !

L'anniversaire de la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur notre pauvre terre, reste toujours, malgré le malheur des temps, la plus touchante de toutes les fêtes qui se célèbrent ici-bas, celle qui parle le plus au cœur des tout jeunes, celle aussi qui attendrit le plus les gens vieillis, à qui le bonheur des petits fait du bien en leur rappelant les joies de jadis . . .

Cette année encore, à Québec et à Lévis, nos charitables voyageurs de commerce ont fait la quête de la Guignolée, la veille de Noël, pour les pauvres. Cette pratique des voyageurs de commerce est admirable, comme l'est aussi la générosité des familles, qui vaut aux malheureux d'abondants secours.

Il y a encore, ici-bas, de belles âmes, de bons cœurs et des spectacles consolants !

**La communion fréquente
comme moyen de régénération morale**

— o —

Au congrès catholique tenu à Lille le mois dernier, M. l'abbé Coubé, invité à dire *Comment on refait un peuple*, n'a pas oublié de montrer, parmi les moyens de régénération morale, celui que le Pape nous donne comme le plus efficace, et il a fait applaudir la *Communion fréquente* par un immense et splendide auditoire, présidé par deux évêques. Voici ce passage :

« Pour être des sauveurs du peuple, soyez intégralement chrétiens, chrétiens jusqu'à la pratique des sacrements. Notre bien-aimé Pontife Pie X, le 20 décembre 1905, a promulgué un décret qu'on a justement appelé le décret libérateur, où il recommande la communion fréquente et quotidienne à tous les catholiques.

« Remarquez la date de ce document. En le publiant quelques jours après la funeste loi de séparation, le Pape ne semblait-il pas nous dire : « Un monde s'écroule, un monde se lève ! Jusqu'ici l'Eglise s'appuyait sur l'Etat : désormais elle s'appuyera à l'autel. C'est le tabernacle qui nous sauvera. » (*Longs applaudissements.*)

« Depuis cette époque, le Souverain Pontife ne cesse de nous répéter que, si nous sommes faibles, c'est que nous ne mangeons pas le pain de vie et que la sainte Hostie est le salut du monde : *salutaris hostia*.

« En effet, il n'y a qu'un Sauveur des sociétés, comme il n'y a qu'un Sauveur des âmes, c'est le Christ ; et le Christ ne réside ici-bas que dans l'Eucharistie. Il n'y a donc que ce divin sacrement qui puisse refaire un peuple. Tant que les chefs des catholiques français ne seront pas des communiant, il n'y a rien à espérer. (*Sensation.*)

« Voilà, Messieurs, un petit sermon auquel vous ne vous attendiez peut-être pas dans une pareille réunion. Mais je suis prêtre, non seulement dans ma vie privée, mais en public, à la tribune des salles profanes comme dans la chaire des églises ; et je vous respecte et je me respecte trop moi-même pour vous céder ce que je regarde comme la partie principale des vérités rédemptrices. (*Vifs applaudissements.*)

« Ce sont là des idées mystiques. Mais ne sont-ce pas les idées mystiques qui mènent le monde, même dans les événements qui semblent purement politiques ?

« N'était-ce pas une idée mystique qui inspirait et soutenait Jeanne d'Arc ? Elle lui parlait par ses Voix. Or, parmi ces Voix, il en est une qu'on oublie toujours et c'est pourtant celle qui exerça sur la Pucelle la plus douce et la plus décisive influence : c'était la voix de l'Hostie. On ne sait pas à quelle point Jeanne aimait l'Hostie. Elle la recevait toutes les fois qu'elle le pouvait, surtout au matin des plus chaudes journées. Oh ! c'est elle qui eût applaudi le décret libérateur de Pie X !

« Elle avait un bataillon d'élite, composé des meilleurs soldats de son armée. Elle les conduisait souvent à la sainte table, puis à la bataille. Elle avait toute confiance en eux. Séparée d'eux, elle hésitait, elle avait peur. A leur tête, elle eût défié le monde. Elle leur attribuait ses plus beaux triomphes. De sorte que l'on peut dire que la France du xv^e siècle fut sauvée par un bataillon de communians, commandés par Jeanne d'Arc. (*Sensation.*)

« Ah ! elle est belle, n'est-ce pas, notre héroïne, elle est superbe quand elle s'élançait dans la mêlée, entraînant ses soldats dans son sillage de gloire ! Mais elle n'a été si belle et si grande, elle n'a été la libératrice que parce qu'elle a été, comme elle le disait, une bonne chrétienne. Elle n'a été la Jeanne de la bataille et de la victoire que parce qu'elle a été la Jeanne de la prière, la Jeanne de l'Eucharistie ! Si donc vous voulez être des libérateurs, ô catholiques de France, soyez de bons chrétiens, comme Jeanne, et de vaillants chevaliers de l'Eucharistie ! » (*Applaudissements prolongés.*)

La Société de Saint-Vincent de Paul à l'étranger

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES CONFÉRENCES ET LES ŒUVRES EN 1906.

Le Conseil de la Société de Saint-Vincent de Paul vient de terminer le rapport sur les travaux de l'œuvre accomplis pendant l'année 1906.

Il ressort de ce document, publié par le *Bulletin officiel*, que « la Providence a béni d'une façon toute spéciale, en 1906, les efforts » des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ils ont eu la consolation de voir les fondations se multiplier dans les différents pays du monde et témoigner de la vitalité à laquelle la Société peut prétendre dans toutes les régions. « Le nombre des agrégations s'est élevé l'année dernière à 253 ; il ne faut pas remonter à moins de quarante ans en arrière pour trouver un chiffre supérieur à celui que nous pouvons inscrire en tête de ce rapport. De 1854 à 1859 la Société, jeune encore dans son développement parmi les contrées européennes, s'était enrichie chaque année de plus de 350 Conférences nouvelles ; mais depuis, la moyenne des agrégations n'a guère dépassé 200 et les exercices les plus favorisés ont été ceux de 1862 et de 1896, avec 220 et 221 Conférences agrégées ; de 1895 avec 227 et de 1901 avec 239. La France tient encore le quatrième rang dans la liste des pays où se sont formés, dans le cours de l'année dernière, de nouveaux groupements de la Société ». Le rapporteur est heureux de constater que 22 Conférences ont été créées en France, résultat obtenu « en dépit des charges toujours plus onéreuses qui pèsent sur le budget de la bienfaisance chrétienne, malgré les préoccupations qui trop souvent détournent les esprits des œuvres purement charitables. »

Les progrès de la Société se continuent, chaque année, au Brésil avec la même vigueur. En 1906, l'agrégation de 66 Conférences assure au Brésil la première place dans le tableau comparatif du développement de la Société dans les différents pays ; la fondation d'un Conseil central et de 15 Conseils particuliers montre avec quelle méthode se complète une organisation qui maintient sur ce territoire étendu l'unité d'esprit et de direction.

La Société a fondé, pour la première fois, des groupements au Transvaal et à Ceylan, et augmenté d'une quantité relativement importante ceux des Philippines, de l'Australie, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande.

Sous le rapport du mode d'action, *la visite à domicile* est la première œuvre à laquelle les membres de la Société consacrent leurs efforts. Dans tous les pays aussi, l'ingénieuse charité a su trouver et appliquer les remèdes appropriés aux

misères qui frappaient le plus particulièrement l'attention. Au Canada, c'est une œuvre d'immigrants; aux Etats-Unis, le développement des colonies de vacances témoigne de l'intérêt que prend la Société à la santé physique et au bien moral des enfants élevés dans les grandes agglomérations industrielles de cette région. En Australie, en Nouvelle-Zélande, le patronage des marins et la visite des navires ont été, pour le zèle des confrères, un aliment puissant et ont contribué à la fondation de plusieurs Conférences. En Allemagne, les membres des Conférences se sont unis pour lutter contre les funestes effets des mariages mixtes et diminuer les pertes que subit de ce chef l'Eglise catholique. En Belgique, les confrères s'efforcent, par l'organisation de retraites spirituelles, d'accroître l'esprit chrétien dans les populations.

Le rapporteur conclut en disant qu'une « grande part revient dans le développement de la Société au bienveillant intérêt que lui témoigne constamment son vénéré protecteur, Son Em. le Cardinal Vincent Vannutelli. »

Les 253 nouvelles Conférences agrégées se répartissent ainsi: 66 au Brésil, 39 aux Etats-Unis, 26 en Belgique, 22 en France et aux colonies, 19 en Allemagne, 19 en Angleterre, 13 en Autriche, 10 en Espagne, 5 en Italie, 5 en Hollande, 4 en Portugal, 3 en Australie, 3 aux Philippines, 3 en Suisse, 3 en Ecosse, 2 aux Indes anglaises, 2 au Cap, 2 au Transvaal, 1 au Canada, 1 en Colombie, 1 en Grèce, 1 en Egypte, 1 au Mexique, 1 en Syrie, 1 en Irlande.

Les 2 nouveaux conseils centraux ont été institués à Melbourne (Australie), à Campinas (Brésil). Les 21 conseils particuliers ont été créés à Beveren-Waes, Tamise, Walcourt (Belgique), à Rio-de Janeiro-Ouest, Assu, Bompin, Divino de Guanhaes, Florianopolis, Saô-Francisco, Marianna, Natal, Parahybo, Pirassununga, Pitanguy, Ponso alto do Serro, Penedo, Sao-Sebastiao do Rio Preto, Saude Alivinopolis (Brésil), Paterson (Etats-Unis), Ancenis (France), Johannesburg (Transvaal).

(Sem. rel. de Paris.)



**Protestation de Mgr Touchet,
évêque d'Orléans, contre la main-mise
du gouvernement français sur son grand séminaire**

— o —

Le lundi, 11 novembre au soir, le conseil municipal d'Orléans a décidé, par 16 voix contre 13, d'acheter le grand séminaire pour y établir un lycée de filles.

Depuis plusieurs mois, le public racontait que la ville avait été tentée par certaines avances de l'Etat. Nous voulions bien croire le public ; il nous semblait impossible cependant que le présent ainsi offert fût accepté, étant données les responsabilités morales qu'il entraîne.

Nous nous étions trompés : le fait s'est accompli. Contre ce fait nous protestons. Nous protestons sans colère. Grâce au ciel, nous nous sommes toujours défendus de la colère contre qui que ce soit de nos concitoyens ; et nous continuerons de nous en défendre quels que soient les événements.

Mais nous protestons avec une profonde tristesse. Et qu'on veuille bien ne pas se tromper sur le motif de cette tristesse. Le motif est simplement celui-ci : Nous déplorons que la ville s'enrichisse, avec le concours de l'Etat, d'un bien qui n'appartient pas à l'Etat. Bons citoyens, nous souhaitons ardemment à la cité des finances prospères ; mais pas à tout prix, pas à ce prix !

La vieille et auguste maison des clercs peut bien, en effet, avoir été décrétée bien d'Etat. Elle n'est pas bien d'Etat. Ce sont des évêques d'Orléans qui l'ont bâtie de leurs deniers et des deniers des catholiques. Ce sont des évêques d'Orléans qui l'ont meublée de leurs deniers et des deniers des catholiques. En 1670, le cardinal de Coislin achète le terrain. En 1690, il commence la construction. En 1710, Mgr Fleuriau d'Armenonville termine le bâtiment principal. En 1720, le plan, de Mansart peut-être, est complètement exécuté.

Depuis lors, pas un évêque, pensons-nous, qui n'y ait fait quelque dépense. Mgr de Beauregard reçoit 19 000 francs du gouvernement ; mais il y dépense quatre ou cinq fois plus Mgr Dupanloup, dont le nom illustre est mêlé à toutes nos œuvres diocésaines, y fit de grands frais. Nous-même, nous avons aménagé les communs, non sans peine et sans argent.

L'entretien, non pas seulement locatif, mais complet, est à la charge du diocèse depuis vingt ans.

La chapelle a été restaurée par nos anciens et dotée des boiserie de Degoullons. Les chaises, les bancs, les stalles, sont dus à la générosité des catholiques. La lingerie, de même. Les services pour la cuisine, de même. La bibliothèque, qui a du prix, de même.

Et le matériel scolaire ? Et le matériel de réfectoire ? Et les tableaux ? De même, toujours de même.

Vainement, l'Etat dira : Cette bibliothèque est à moi. Non, elle n'est pas à lui. Ce mobilier est à moi. Non, il n'est pas à lui. Cette chapelle, ces constructions, ces cours sont à moi. Non, rien de tout cela n'est à lui. Ainsi parle l'histoire.

Je sais bien qu'à la grande Révolution le grand séminaire fut entraîné dans la débâcle des biens de l'Eglise. Il fut confisqué. Mais suffirait-il qu'un bien fût confisqué injustement par l'Etat pour appartenir légitimement à l'Etat ? Suffit-il que l'Etat dise : ceci est à moi pour que ceci soit à lui ? L'Etat donc a offert ce qui n'était pas à lui.

On accepte de la main de l'Etat ce qui n'est pas à l'Etat. C'est commode... Peut-être. C'est économique... Soit. Tout ce qui est commode, tout ce qui est économique même n'est pas à pratiquer.

Et puis... Je ne voudrais contrister personne. Je ne voudrais contrister ni les parents, qui confieront leurs enfants au lycée de filles ; ni, bien moins encore, les enfants qui s'instruiront à ces cours. Cependant, il faut que je dise cela qui va suivre :

Lequel d'entre nous donc, un jour ou l'autre, n'est pas entré dans le grand séminaire ? Lequel du moins n'a regardé du dehors, en se demandant ce qui se passait derrière ces murailles, la haute silhouette des constructions surmontées d'une croix ? Lequel ne s'est répondu que là, se formaient ces lévites, qui deviendraient pasteurs, c'est-à-dire évangélistes de plusieurs riches, mais d'un bien plus grand nombre de pauvres, consolateurs de tant de misérables, auxiliaires de tant de faibles et de meurtris ? Lequel ne s'est dit que là se faisaient de beaux et saints rêves d'apostolat et de dévouement ? Que de belles larmes de piété y coulaient ; que de nobles prières s'y

épanchaient ; que la doctrine de Notre-Seigneur s'y enseignait. Et à ces pensées, les catholiques, les indifférents eux-mêmes, se sentaient remués.

Ce que les indifférents ignorent, et certains catholiques probablement, c'est qu'il existe en ce lieu des reliques sacrées : le cœur de Mgr Fleuriau d'Armenonville, celui de Mgr de Varicourt, la crypte mérovingienne de Saint-Avit, le corps de M. de Poudeux, premier supérieur sulpicien d'Orléans ; beaucoup d'autres débris que Dieu sait. Le sol de notre grand séminaire est un sol vénérable.

Eh bien, plusieurs estiment qu'un lycée de filles n'était pas indiqué pour être substitué à un grand séminaire. Ils le disent. Ils n'ont pas tort.

On n'a pas voulu systématiquement blesser les catholiques. Je le crois. On les a blessés cependant.

En leur nom ; au nom des générations de prêtres élevés dans la sainte demeure ; au nom de nos prédécesseurs, en mon nom personnel, je devais dire ces choses. Je les ai dites avec modération, me semble-t-il, mais avec clarté.

Aurais-je pu ajouter un mot sur les exigences de l'Eglise par rapport aux vendeurs, acquéreurs, détenteurs de ces sortes de biens ?

Je l'aurais pu.

Je ne le ferai pas aujourd'hui, cependant.

Ce que j'ai fait suffit, mais était nécessaire à délivrer ma conscience.



Bibliographie



— CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS. Exposition de la morale catholique. *Carême 1907*. — V. *Le vice et le péché : I. Les caractères qui en font la malice et les puissances qui les produisent. Conférences et Retraite*, par E. Janvier. 1 vol. in-8 écu de 424 pp. Prix ; 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Guidé par saint Thomas, l'éminent conférencier nous avait initiés aux merveilleuses solutions fournies par la doctrine catholique aux problèmes de la Béatitude qui attend l'homme au terme de la vie, de la Liberté qui est ici-bas son apanage

glorieux, des Passions bonnes ou mauvaises qui le portent vers le but suprême ou l'en éloignent. C'est encore sous la conduite du Docteur angélique que, cette année, le prédicateur étudiait le vice et le péché, soit dans les caractères qui en font la malice, soit dans les puissances qui le produisent. La gravité du péché en raison de son antagonisme avec la loi éternelle, la démonstration de cette vérité que le péché ne vient pas de Dieu, mais d'autres causes extérieures à l'homme ou, au contraire, intimement unies à sa nature, telles sont les grandes lignes de ce bel ouvrage, complétant dignement, avec les notes dont il est enrichi, l'œuvre si méritoire et glorieuse de l'éloquent apôtre de Notre-Dame...

Des diverses démonstrations de l'auteur ressort avant tout ceci que, entre la science certaine et cette philosophie scolastique que plusieurs affectent de dédaigner, le contact est perpétuel et l'accord admirable.

C'est là un des grands mérites de ce livre d'être, comme il convient aux Conférences de Notre-Dame, un monument grandiose d'apologétique; toutefois il lui en est un second que je me reprocherais de ne pas souligner, c'est d'être un ouvrage d'édification et de piété profonde. La retraite pascale qui le termine est de ce que j'avance là un témoignage indiscutable. Dans ses instructions données chaque soir de la Semaine sainte, le prédicateur s'attache moins à planer sur les sommets; il abandonne les hautes considérations du dogme et de la philosophie, mais il en garde le souvenir et le propose à ses auditeurs comme règle de vie. Il faut lire ces pages, très modernes aussi, où chacun des nôtres découvrira facilement quelque trait qui convienne à son âme, quelque cause de remords, quelque éloignement du mal, quelque encouragement au bien, car toutes les fonctions et toutes les faiblesses y ont leur part, et à chacune, du geste assuré du praticien dont la main ne tremble pas, l'auteur indique le devoir ou le moyen de salut.

F. DUCLAUX-MONTEIL.

— L'AU-DELA, par Mgr Wilhelm SCHNEIDER, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand par M. Germain Gazagnol, du clergé d'Albi. Avec une préface de M. l'abbé L. Birot, vicaire général d'Albi. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50; *franco*, 4 fr. — Librairie BLOUD et Cie, rue Madame, Paris (VIe).

Le public allemand a fait à ce livre le plus bienveillant accueil, puisque en peu de temps huit éditions en ont été épuisées.

Ce succès considérable est dû moins encore à la réputation de l'auteur, ancien professeur de la Faculté de Paderborn, aujourd'hui évêque du plus grand diocèse de l'ouest de l'Allemagne, qu'à la manière tout ensemble *scientifique et édifiante* dont Mgr Schneider a su exposer le problème toujours angoissant et actuel de nos *destinées éternelles*.

Soit que l'auteur étudie en philosophe averti le concept païen de la vie et de la mort et lui oppose l'idée chrétienne ; soit que, historien informé, il nous fasse prêter l'oreille à la voix unanime des peuples sur ce sujet ; soit enfin qu'il nous décrive à l'aide de nos saints Livres et des Pères de l'Eglise la résurrection des corps et essaie de nous initier à la vie intime des bienheureux, à la survivance et à la transformation dans l'au-delà de l'amour et des relations d'ici-bas, une pensée domine l'œuvre tout entière, c'est *la consolation de l'espérance chrétienne*.

Ici le but *apologétique*, bien que poursuivi avec logique et précision, c'est-à-dire avec le souci constant d'éviter les excès du scepticisme incrédule ou des révélations plus ou moins fantaisistes, n'absorbe pas tous les efforts de l'auteur ; à côté et parallèlement se meut le dessein *mystique*, de Mgr Schneider, il ne veut pas seulement *instruire*, il prétend surtout *édifier*. C'est ce que proclame d'ailleurs le sous-titre du texte original : « Aspect *sérieux et consolant* de la conception chrétienne du monde et de la vie. »

Voilà pourquoi, philosophes et historiens, théologiens et prédicateurs, âmes pieuses et cœurs endoloris par de cruelles séparations trouveront, dans la lecture et la méditation de *L'au-delà*, lumière et réconfort.

L'ouvrage que M. l'abbé Gazagnol propose au public français est moins une traduction qu'une adaptation du texte original.

Cette synthèse abrégée a paru devoir aider non seulement à une vulgarisation plus considérable, mais encore à une plus intime pénétration de l'ouvrage.

— LE LONG DU CHEMIN, par Antoinette GIACOMELLI, traduit de l'italien sur la 5^e édition ; préface de M. GEORGES GOYAU. Un vol. in-12 de 400 pages. Prix 3 fr. 50. (Ancienne maison

Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VI*); et chez Garneau, Pruneau & Kirouac, libraires à Québec.

Voici un bel ouvrage à recommander au public lettré, surtout aux dames allant villégiaturer à la campagne ou aux bains de mer.

Dû à la plume et au cœur d'un auteur qui vient de s'acquérir une grande renommée de l'autre côté des Alpes, il est d'un style très limpide, imagé, fleuri, profondément littéraire, qui en rend la lecture pleine de charme ; et partout, des réflexions, des appréciations inattendues, toujours morales et chrétiennes, d'une philosophie pratique, mais exprimées en quelques mots, au courant de la plume, relèvent constamment, avec finesse et à propos, le récit des choses en apparence les plus simples. On dirait une Madame de Sévigné, réapparaissant en ces premières années du vingtième siècle.

Au fait, l'auteur est une tante aux cheveux grisonnants, et à qui les années ont fait une longue expérience ; à l'œil toujours scrutateur, auquel n'a échappé aucun détail ; à une science de bon aloi, toujours chrétienne et pratique, qui sait de tout, s'exprime sur tout, et ne craint jamais, au cours du récit, de noter les pittoresques leçons d'action morale et sociale que les faits lui apportent.

L'auteur voyage souvent, revoit des pays aimés, visite des parents, prend part à des excursions, villégiature chez des amis de sa famille, est témoin d'événements qui ont leur importance, se trouve en relations avec des hommes des classes dirigeantes ; et ses notes nous retracent ces mille imprévus qui, le long de son chemin, sont des faits, des remarques, des accidents, des récits, portant avec eux leur intérêt et leur leçon.

C'est donc un livre dont la lecture s'impose. Simple, en apparence, car sa trame se repère sur des dates, à mesure que se présentent les faits à noter ; mais au fond très docte, à propos de rien et de tout, parce que les plus petites choses ont leur côté plein d'intérêt. Aussi n'est-ce pas seulement sur le guéridon ou la table des salons qu'on mettra ce beau volume d'Antoinette Giacomelli, *Le long du Chemin*, ce sera dans sa valise au moment d'aller en voyage ; et en wagon comme dans la villa, *Le long du Chemin* sera l'une des plus attrayantes lectures que l'on puisse rêver.

P. L.-B.